

Conseil général de l'aile québécoise
Les débats porteront avant tout sur la démocratisation du Parti conservateur
* page 8

la tribune

Forum

Information générales

Vivre en '87

Dans chaque commission scolaire de l'Estrie dont Coaticook

'Nous ne drainerons pas beaucoup d'élèves'

— un porte-parole du futur Pensionnat de Compton

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — "Compte tenu de notre mandat, qui est de répondre aux besoins de toute l'Estrie, nous ne drainerons pas beaucoup d'élèves de chaque commission scolaire."

C'est ce qu'a déclaré hier M. Roger De Grandmont, directeur pédagogique du futur Pensionnat de Compton, établissement privé pour enfants du primaire subventionné par le ministère de l'Éducation. M. De Grandmont est actuellement enseignant à l'Institut Val-du-Lac.

M. De Grandmont note qu'il comprend l'inquiétude de la Commission scolaire de Coaticook étant

donné la présence sur son territoire même du nouveau pensionnat. Il croit toutefois qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, étant donné que l'établissement accueillera des enfants de toute la région et non pas de la région de Compton et Coaticook seulement.

"Il y a environ 25.000 élèves du primaire en Estrie, explique le futur directeur pédagogique. Le Pen-

sionnat de Compton en accueillera au maximum 250 dans deux ou trois ans. C'est donc une très faible proportion de la clientèle estrienne, comparée par exemple avec les 25 pour cent d'élèves du secondaire qui, en Estrie, s'orientent vers le secteur privé.

Pour sa part, le futur directeur général du Pensionnat de Compton, M. René Bergeron, actuellement psycho-éducateur de l'Institut Val-du-Lac, estime que la nouvelle école répond tout simplement à un besoin qui n'est pas comblé en Estrie.

Selon le Frère Maurice Bouffard, économiste des Frères des écoles chrétiennes à Montréal, le club Lions devait se réunir hier soir pour prendre une décision concernant l'achat ou non de la maison. Les Lions connaissent les intentions du Pensionnat de Compton d'acheter la maison et ils avaient accepté hier soir d'examiner la question afin de

trancher s'ils achetaient la maison ou s'ils cédaient leur priorité d'achat au Pensionnat.

M. René Bergeron, du Pensionnat, mentionne que son organisme a aussi fait une offre d'achat aux Frères des écoles chrétiennes, dont il acquerra la propriété si les Lions y renoncent.

Interrogé à savoir si l'on pouvait imaginer la cohabitation des deux organismes à supposer que les Lions décident de se porter acquéreurs de la maison, M. Bergeron a déclaré: "Les Lions sont très ouverts en ce sens, mais je ne sais pas si la cohabitation serait possible."

Une décision inacceptable

— le président du SEE

SHERBROOKE (MR) — Le président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE), M. Gérard Lefebvre, trouve inacceptable que Québec subventionne une nouvelle école privée alors qu'il se dit toujours à cours de ressources pour améliorer les services du secteur public.

"Si le gouvernement estime que la présence d'un pensionnat pour les jeunes du primaire est un besoin pour la société estrienne, pourquoi le secteur public n'en prend-il pas la responsabilité pour l'ouvrir à tout le monde?"

"Je comprends, dit M. Lefebvre, qu'un tel service puisse répondre aux besoins d'une société en changement et de la cellule familiale en mutation, mais, si tel est le cas, qu'on offre le service au public."

Système parallèle

Le président du SEE se demande si c'est pour alimenter un système parallèle que le ministre Ryan procède à des coupures dans le secteur public. Il y a, dit M. Lefebvre, diminution du nombre de psychologues, d'orthopédagogues et d'autres professionnels dans les écoles. On nous dit qu'il n'y a pas assez d'argent pour accroître les sommes nécessaires à la formation des ensei-



Gérard Lefebvre

gnants en vue de l'application des nouveaux programmes. On se dit incapable de trouver les sommes nécessaires pour diminuer le nombre d'élèves par groupe-classe, problème plus notable encore dans les groupes d'enfants en difficulté d'apprentissage et dans les groupes d'élèves en formation professionnelle. On a répondu aux enseignants du centre St-Michel qu'on ne pouvait redresser la situation à cette négociation-ci en ce qui concerne les conditions de travail en éducation des adultes. "Est-ce l'argent qu'on a économisé dans le secteur public qu'on distribue aux écoles privées?"

Qui le ministre croit-il représenter si ce n'est la population qui utilise le secteur public?", interroge le président.

M. Lefebvre termine en donnant quelques statistiques. Il y a au Québec 8,7 pour cent des élèves au secteur privé. En 1981-1982 — et la situation n'a sans doute pas beaucoup changé, dit-il — le Québec accordait six fois plus de subventions que l'Ontario au secteur privé. Enfin, quand la population québécoise représente 25 pour cent de la population de tout le Canada, les subventions de Québec représentent 78 pour cent des subventions accordées au secteur privé dans tout le Canada.

De l'avis du président du Syndicat, les enseignants du public n'ont pas à cacher qu'ils défendent leur emploi, mais il lui apparaît de toute manière évident que bien des difficultés des écoles seraient solutionnées et bien des services seraient offerts aux élèves si le gouvernement québécois ne faisait que ramener à la moyenne canadienne son taux de subvention à un "secteur d'éducation parallèle".

Interrogé sur cette position, le directeur pédagogique du Pensionnat de Compton, M. Roger De Grandmont, a déclaré que c'est "de bonne guerre" de la part du SEE. "Ce serait anormal que le Syndicat de l'enseignement ne prenne pas cette position", a-t-il jugé.

Québec entend multiplier les pensionnats privés

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation Claude Ryan a annoncé hier que le gouvernement libéral s'oriente vers la multiplication des écoles privées avec services de pension.

Cette solution vise à faire face au "désarroi dans lequel se retrouve l'institution familiale, la multiplication des foyers monoparentaux, des divorces et des causes de dislocation des foyers", a expliqué le ministre en répondant à l'Assemblée nationale aux questions du député québécois de Laviolette Jean-Pierre Jolivet.

Ce dernier se plaignait de récentes décisions du ministre de subventionner des écoles privées ce qui aura, dit-il, "des répercussions négatives sur le fonctionnement du système public".

Le député de Laviolette a signa-

lé notamment le versement par le ministère de 100.000 \$ à une commission scolaire de la Côte nord en compensation pour l'ouverture d'une école privée à Baie-Combeau.

M. Ryan a parlé aussi de deux autres cas d'aménagement d'écoles privées avec pensionnat, à Sainte-Angèle-de-Laval (Nicolet) et à Compton (Mégantic-Compton).

"Si le député veut se donner la peine de lire entre les lignes, nous avons pris des décisions qui sont déjà des indices de la politique qui sera définie au cours des prochaines semaines", a dit le ministre Ryan.

"On a besoin de plus en plus de services de pensionnat et le gouvernement veut encourager ceux qui offrent le pensionnat dans des conditions éducatives d'excellentes qualité", a-t-il dit.

Enfants doués

M. Bergeron révèle de plus que le Pensionnat s'est donné une couleur particulière en concevant la création d'une classe pour les enfants doués, en plus des classes régulières. Les élèves de potentiel moyen ou supérieur qui ont de la difficulté à faire leurs apprentissages dans le cadre de classes régulières trouveraient là un lieu pour développer leur plein potentiel. Certaines de nos gens, dit M. Bergeron, se préparent actuellement en ce sens.

Le Pensionnat a déjà reçu plusieurs appels de parents intéressés, a révélé M. Bergeron. Actuellement, l'établissement recrute son personnel pour l'an prochain et lors du prochain week-end, il parachèvera son plan d'action après avoir mis au point son fonctionnement aux plans pédagogique, administratif et parascolaire.

Edifice pas vendu

La maison St-Michel, où doit loger le Pensionnat, n'est pas encore vendue, cependant.

Propriété des Frères des écoles chrétiennes, qui s'en sont retirés au début des années 80, elle a fait l'objet d'une promesse d'achat de la part du club des Lions, qui y a logé jusqu'ici le service de désintoxication pour les jeunes dont il a été question à quelques reprises au cours des derniers mois.

Hâtez-vous! Vous avez jusqu'au 31 mars pour faire votre demande de participation au Relais du flambeau olympique

Il est encore temps de vous porter candidat-porteur du flambeau olympique. Le Relais transcanadien vers Calgary commence à Saint-Jean, Terre-Neuve, le 17 novembre 1987. Vous trouverez une formule de demande et tous les renseignements pertinents dans votre brochure intitulée "Fêtons la flamme" ainsi que dans toute station



Petro-Canada participante ou station Gulf participante en Ontario ou entreprise associée de vente en vrac participante.

L'enthousiasme, la planification, l'anticipation de la gloire sont déjà là. Soyez de la fête! Tous ensemble, fêtons la flamme.

Date limite de réception des demandes : le 31 mars 1987.

Faites votre demande dès aujourd'hui! Nos stations-service ont encore des formules de demande.



Fêtons la flamme
17 NOV. 1987-13 FÉVR. 1988

XV^e Jeux Olympiques d'hiver



Commanditaire et organisateur du Relais du flambeau olympique

Official Mark © Canadian Olympic Association 1975, 1986
Marque officielle © Association olympique canadienne 1975, 1986

M. Mulroney se satisfait de peu

Il fallait sans doute s'y attendre: après avoir fait montre de fermeté, du moins semblait-il, avec le vice-président américain George Bush lors d'une récente visite de ce dernier dans la capitale fédérale, le premier ministre Mulroney est revenu à ses habitudes. Il se dit satisfait des mesures annoncées par le président Reagan dans le dossier des pluies acides alors qu'il ne s'agit encore une fois que d'une manœuvre dilatoire de Washington.

L'annonce du président Reagan survient quelques semaines avant sa rencontre avec le premier ministre canadien à Ottawa. Il faut y voir la volonté de M. Reagan de préparer le terrain pour une rencontre qu'il veut de toute évidence sereine en cette période difficile pour son administration. Un geste de bonne volonté dirait-on si on en était aux premières étapes dans l'analyse du problème des pluies acides. Ce n'est pas le cas et les 2,5 milliards \$ que le président Reagan promet de débloquer serviront encore à la recherche. Pourtant des techniques efficaces de dépollution existent déjà. A preuve le net-

toyage des fourneaux de la compagnie Noranda (l'objet d'un accord entre cette société, Ottawa et Québec) qui permettra de réduire de moitié les émissions acides du Québec d'ici 3 ans.

On peut évidemment considérer que la décision du président Reagan vaut mieux que rien; et encore faut-il qu'elle reçoive l'accord du congrès, ce qui n'est pas fait. Elle reste néanmoins carrément inadéquate compte tenu de l'urgence de la situation au Canada. Comme le faisait remarquer à juste titre le porte-parole d'un regroupement environnementaliste, les fonds américains qui serviront à la recherche de solutions pourraient avoir des effets fort lointains sur le mal qui ravage actuellement les érablières du Québec et qui a réduit du tiers la croissance de la forêt québécoise. Mais toujours trop soucieux de ménager son ami "Ron", le premier ministre canadien, lui, y trouve des "progrès très sérieux". M. Mulroney a la satisfaction facile!

Roch Bilodeau

BAVASSERIES

A qui attribuez-vous ces récentes déclarations?

- 0 -

"A partir de maintenant, tous les moyens sont bons pour les empêcher d'entrer dans notre zone."
L'entraîneur du Canadien Jean Perron en parlant du jeu d'obstruction qu'il préconise pendant les séries éliminatoires?
Le ministre de l'Immigration Benoit Bouchard en parlant de la politique d'obstruction qu'il préconise pour empêcher les

immigrants d'entrer au Canada et surtout dans sa région?

- 0 -

"Quelle bonne idée, je les trouve extraordinaires. J'aimerais me joindre à eux!"
Le sénateur Jacques Hébert enthousiaste à l'idée de joindre les rangs des Chiliens en grève de la faim... et de commettre un autre livre insipide?
La chanteuse (?) Michelle Richard enthousiaste à l'idée d'adopter une nouvelle sorte de diète très efficace, celle des réfugiés chiliens... et de commet-

tre un autre entrevue passionnante dans le "Lundi"?

- 0 -

"Je vais vous raconter tout ce que vous voulez entendre, je suis prêt à tout pour entrer dans la grande ligue."
Le joueur de hockey Stéphane Richer lors d'un de ses tendres aveux aux journalistes?
Le chef du NPD Ed Broadbent lors d'un de ses tendres aveux sur ses espoirs de quitter l'opposition en disant n'importe quoi aux Québécois?
Plume Lencier

Maux d'esprit



OPINION LIBRE

Implantation de nouvelles écoles privées: un pas vers la justice démocratique

Il faut féliciter M. Claude Ryan, ministre de l'Éducation, d'avoir permis l'implantation de trois nouvelles écoles privées au Québec. Nous l'en remercions d'avoir posé ce beau geste démocratique, d'avoir respecté le choix des parents à leurs propres écoles, selon leur conscience.

Événement mémorable

L'événement est d'autant plus mémorable que depuis une décennie, le Parti péquiste avait gelé la concession de toute école privée, rareté des subventions à un point critique pour les écoles privées. La Loi 3 sur la réforme scolaire faisait silence sur leur existence. Le tout signifiait le complot politique qui visait à supprimer le réseau des écoles privées, à les ériger portant à croire qu'elles n'avaient plus leur place au soleil.

Le choc de la Loi 3 renversée par le célèbre jugement Brossard, c'était donc les derniers spasmes de l'épaisseur de notre Révolution scolaire en éducation. Ce que la puissance occulte appelle "l'art royal" pour supprimer l'école catholique.

Est-ce la fin de l'abrutissement politique et intellectuel des bobards en éducation marquant l'asservissement de la professionnalité que nous avons vécu pendant trois longues et dures années de combat? On le croirait dans un surcroît de courage et de cohérence si l'on se fie à la bonne volonté manifestée par le parti de MM. Bourassa et Ryan. On le croirait surtout si des actions de cette nature se multiplient.

Détail symptomatique

Cependant un détail venant des journalistes et qui n'est pas secondaire mais symptomatique de notre courte et ravageuse histoire en éducation apparaît dans la parution de la nouvelle même. On n'annonce pas la création de trois nouvelles écoles privées mais le mécontentement suscité auprès des dirigeants de la Contrôle de l'Enseignement (C.E.Q.), lesquels comme on sait militent pour l'école publique neutre. L'importance évidente accordée à ces protestataires laisse planer dans l'opinion publique qu'une mesure sinon une manœuvre d'injustice et de recul vient d'être posée en éducation de nature à alerter et à soulever les esprits, même s'il s'agit d'un beau geste de courage, de lucidité et de justice. Ainsi va dans sa naïveté de courte vue la continuité des ravages de la caste intelto-médiatique solidement installée dans nos mass media. M. le duc Mac-Mahon et l'Ordre scolaire en faisaient autant, comme si c'étaient leurs lieux d'origine et de prédilection.

Quoi qu'en disent ces agents provocateurs, la liberté du choix des parents n'est que la croissante manifestation d'un vrai libéralisme qu'un Guy Sorman reconnaît dans la suppression du monopole scolaire de l'État; dans la compétition scolaire qui ramène le système scolaire diversifié des écoles à la qualité de la formation la plus élevée contre l'uniformité de l'étoffement (thèse socialiste) difficilement réconciliable avec l'accès du plus grand nombre aux études supérieures et à la formation des élites (thèse libérale).

Selon ce spécialiste, la solution pour rejoindre les meilleures universités du monde consiste non pas dans la mainmise étatique mais dans le processus de l'autonomie universitaire financée par le secteur privé, par de simples mesures fiscales d'exemption aux entreprises qui subventionnent les universités privées.

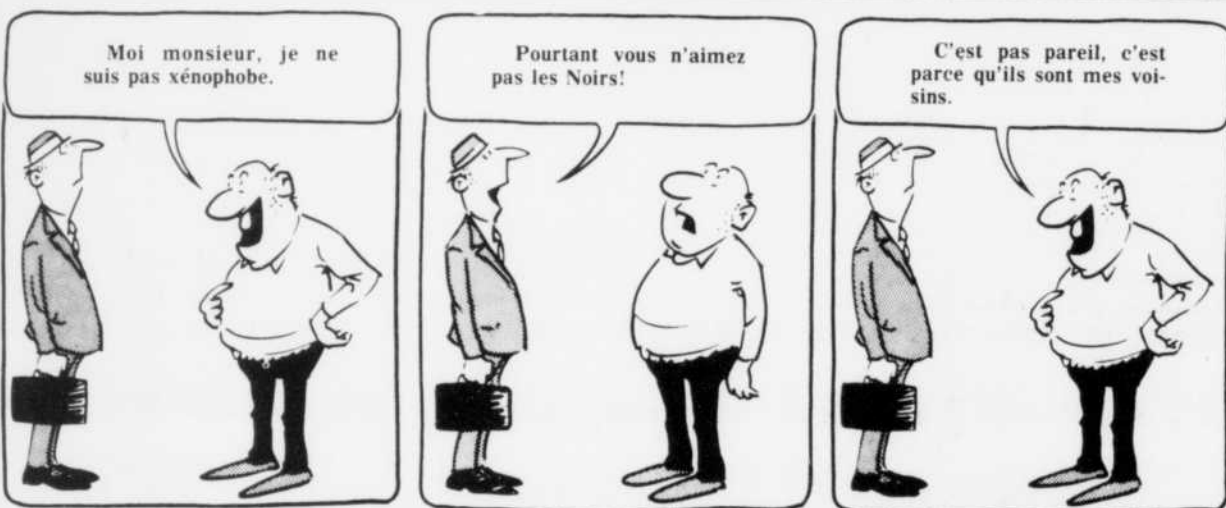
Justice démocratique

On reconnaît de plus en plus que l'utopie de la réforme de l'"uniformité" que nos socialistes n'ont cessé d'accréditer dans l'opinion publique est une idée des plus perverses parce que "démobilisatrice" en regard de la qualité obtenue par la compétition entre la plus grande variété possible de systèmes d'éducation.

Il faudrait citer en justice les Commissaires de la Commission Parent et non moins la confrérie des Monique Giroux et Yvon Charbonneau, avec le Mouvement laïque sanctionnant pour lui toute absence de caractère religieux de l'école, pures émanations conjointes et prototypes de nos retardés manipulateurs de sclérose bureaucratique et de faillite en éducation.

C'est pour nous selon notre rôle une autre occasion d'en dénoncer les impostures. On ne sera pas surpris de savoir, contre ses propres options anarcho-socialisantes, que la thèse libérale en éducation va jusqu'au "chèque scolaire" pour les parents. Il reste qu'un bon pas vient d'être fait dans le pur esprit de la justice démocratique.

Le Ralliement provincial des Parents du Québec
Achille Larouche
Georges Godin



POINT DE VUE

Israël et l'immigration: une politique machiavélique

Prisonnier de ses interminables guerres expansionnistes, Israël a un appétit insatiable de nouveaux immigrants juifs; mais faut de candidats volontaires, il se trouve réduit à n'accueillir en son sein à ce que ceux qui n'en ont pas le choix. Dans cette catégorie d'immigrants se trouvent les Juifs iraniens, victimes d'une sordide transaction entre Israël et le régime khomeiniste d'Iran.

Chute spectaculaire de l'immigration

L'État sioniste attire, en effet, de moins en moins les Juifs. En 1985, l'immigration a enregistré son plus mauvais bilan depuis la création d'Israël: 11 298 arrivants. Par rapport à 1984, la chute est spectaculaire: - 41 pour cent. Cette baisse est d'autant plus inquiétante pour les dirigeants sionistes qu'elle se double d'une poussée d'émigration, devenue nettement plus importante que l'immigration.

Le gouvernement israélien se sent impuissant face à ce phénomène, qui révèle chez les Juifs un manque de confiance dans l'avenir d'Israël. Aussi n'exclut-il pas d'encourager voire même de provoquer l'immigration massive des Juifs de la diaspora en suscitant, s'il le faut, l'antisémitisme. Il entend parallèlement des démarches afin que ces derniers soient transportés directement en Israël et n'aillent pas dans le pays de leur choix qui se trouvent souvent être non pas la "Terre promise" mais bien les États-Unis, le Canada ou encore l'Australie.

Politique machiavélique

Une telle politique machiavélique israélienne a été clairement présentée par un ancien officier des services secrets israéliens au journal israélien Davar, le 17 décembre 1982, peu après les massacres de Sabra et Chatila:

"Le fruit le plus savoureux de la guerre du Liban, dit-il, c'est que maintenant, on ne pourra plus se contenter de haïr seulement Israël. Grâce à nous, on haïra aussi tous ces "Yuppies" de New York, de Francfort et de Montréal, qui proclament sur tous les tons qu'ils sont différents de ces voyous israéliens, qu'ils sont des Juifs bien convenables. (...) Écoutez-moi bien: j'accepte, aujourd'hui même, d'être volontaire pour faire le sale travail pour Israël; pour nous faire haïr du monde entier; pour rendre le sol instable sous les pieds des Juifs de la diaspora, afin de les obliger à se précipiter ici en pleurant. Et cela, même s'il faut faire sauter une ou deux synagogues ici et là". (sic)

Coopération Israël-Iran

Cet éclairage permet déjà de mieux saisir la "paradoxe" coopération entre Israël et l'Iran de Khomeiny notamment en ce qui concerne le sort de la communauté juive iranienne. Cette dernière, forte de 80 000 membres en 1979, année de l'arrivée de Khomeiny au pouvoir, se trouve aujourd'hui réduite à 30 000 personnes. Et le flot des départs ne cesse de prendre de l'ampleur... pour le plus grand plaisir des dirigeants israéliens.

Car le régime obscurantiste khomeiniste a très tôt montré son visage antisémite, provoquant une rupture avec la résistance palestinienne qui, elle, s'est dotée d'une plate-forme politique exprimant clairement son hostilité tout à la fois au sionisme et à l'antisémitisme. (...) D'une manière générale, les Juifs iraniens sont vic-

times de brimades multiformes: Quand ils ne sont pas expropriés (la villa de Djamaran qu'habite Khomeiny appartenait à un commerçant juif), emprisonnés ou exécutés, ils se voient interdire d'enseigner ou contraints d'élire les représentants qu'on leur désigne. Dès le printemps 1979, dans le cadre d'une vaste opération d'épuration de l'enseignement supérieur, deux sommités scientifiques de niveau international furent chassées de l'Université de Téhéran. On ne leur reprochait qu'une chose: être Juifs. (...)

Saisissant l'occasion que présentait cette atmosphère violemment antisémite, le gouvernement israélien invita, dès l'automne 1978, les Juifs d'Iran à venir se réfugier en Israël. Aussitôt l'on vit de longues files se former devant les bureaux de la compagnie aérienne israélienne El-Al à Téhéran. Bureaux qui devaient être fermés peu de temps après par le nouveau régime khomeiniste alors en quête de crédibilité en Iran et dans le monde musulman.

Silence complice

Aussi les Juifs iraniens se mirent-ils à se débrouiller par eux-mêmes pour fuir leurs persécuteurs. Ils affluèrent en grande partie non pas en Israël mais dans plusieurs capitales européennes dans le but d'obtenir l'autorisation de s'établir soit aux États-Unis, soit au Canada ou en Australie. Ce qui n'était pas pour plaire aux dirigeants israéliens qui, selon les informations parues dans la presse israélienne, donnèrent une stricte consigne aux organisations sionistes américaines, canadiennes et australiennes: User des puissantes mais discrètes pressions pour faire obstacle dans leurs pays respectifs à une telle immigration. (Cette attitude cynique à la liberté d'émigration — pour laquelle les Juifs ont lutté au cours des générations — et au principe de la libre immigration en Israël n'est pas nouvelle. Le Président de l'Agence juive, Arye Dulzin, qui est totalement soumis à Israël, n'a-t-il pas osé demander à l'Administration américaine de refuser d'accorder le statut de réfugiés aux Juifs immigrants d'URSS, parce que, a-t-il invoqué, ce statut augmente leurs chances d'obtenir un visa d'entrée aux États-Unis ?)

Echange macabre

Ainsi, alors que la moindre égratignure d'un Juif d'URSS provoque la levée des boucliers des organisations sionistes dans toutes les capitales occidentales et que des "Let my people go" ("Laisse partir mon peuple") fusent de partout, le massacre des Juifs iraniens ne rencontre que silence complice de la part de ces mêmes organisations sionistes. Pire encore, Israël a poussé son impudence jusqu'à approvisionner en armements le régime antisémite khomeiniste, obtenant en retour que les Juifs iraniens soient orientés vers Israël. L'échange est, ici, on ne peut plus macabre: canons contre "chair à canons"; mais il répond parfaitement à l'impérieux besoin de soldats pour l'armée israélienne conquérante. (...)

Là encore, on s'aperçoit que les organisations sionistes, qui prétendent défendre les intérêts du judaïsme mondial, ne sont en réalité que les instruments dociles de la folle et suicidaire aventure israélienne. Et l'on constate, une fois de plus, que le sionisme et l'antisémitisme, loin d'être deux forces antagonistes, se complètent merveilleusement et ont besoin l'un de l'autre.

Abdelkader Benabdallah

OPINION DES LECTEURS

Fausse solution

Je ne crois pas au rétablissement de la peine capitale comme vertu miracle contre la criminalité. On ne corrige pas le meurtre par d'autres meurtres. Et la vengeance ne doit pas primer sur la justice.

Pourtant, je me réjouirais si l'on devait instaurer à nouveau la peine de mort pour une seule raison: elle ne tarderait pas à prouver son inefficacité donc, son inutilité.

Le Parlement aurait plutôt avantage à rétablir le climat social à son normal en diminuant le chômage. C'est seulement à cette condition qu'on assisterait à une baisse significative des crimes en général.

Noël Charbonnier
Lac Mégantic

Pénible attente

J'aimerais, par la présente, exprimer mes inquiétudes comme travailleuse à la Maison L'Entre-Temps Inc., face au financement qui nous provient du ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Depuis son ouverture l'Entre-Temps a hébergé plusieurs femmes et enfants victimes de violence conjugale et/ou familiale, elle a de plus offert des services allant de l'accueil au suivi. Les travailleuses y ont reçu une formation spécialisée et adaptée à la problématique des femmes victimes de violence. Ces mêmes travailleuses ont été engagées d'abord pour leur qualité d'aïdantes sans soustraire leurs connaissances académiques.

Toutefois, combien de temps devrions-nous attendre pour connaître le montant qui nous sera alloué pour 87-88?

Nous sommes actuellement financés à 26,9 pour cent de nos besoins réels.

Combien de temps encore devrions-nous travailler à soumettre à droite et à gauche des demandes d'argent pour arriver à boucler difficilement?

Impatiente de savoir,
Madeleine Côté
Victoriaville

Les arts à Sherbrooke: situation peu valorisante

Dans la page aux lecteurs de La Tribune du 13 février, je lisais l'opinion d'une concitoyenne, Suzanne Boisvert-Breuleux, sur la malencontreuse dispersion de nos trésors artistiques à Sherbrooke.

Cette lecture m'a rappelé des incidents cocasses sinon embarrassants que j'ai vécus relativement à "tous" nos musées.

Avec raison, je suis fier de ma ville et c'est un plaisir de la faire admirer aux parents et amis qui viennent chez moi. Quand il fait beau, on planifie une randonnée en auto vers tous ces points pittoresques d'où l'on a une si jolie vue. Quand le temps est maussade, j'offre un tour des musées et c'est là que les choses se gâtent: d'abord, le musée des Beaux-Arts, rue Wellington, où le Beau que l'on est contraint d'admirer à faible distance, se trouve coincé dans des espaces peu adaptés. Ensuite le Centre Léon Marcotte, rue Frontenac, nous présente sporadiquement de magnifiques expositions mais elles s'envolent et laissent l'air dénué. Puis le musée des sciences naturelles du Séminaire de Sherbrooke, rue Marquette où trônent des collections inaccessibles. Le tour se termine habituellement par le Domaine Howard où sont relégués des témoignages de notre impressionnant bagage historique.

Une amie française que j'avais amenée faire cette tournée et qui était ennuyée par les sauts que je lui avais imposés, me passa la remarque: "Quelle idée de disséminer ainsi vos multiples collections! Leur quantité respective ne justifie pas un tel pèlerinage..."

Une vieille parente férue de sciences naturelles que j'avais entraînée dans la montée au Séminaire

de Sherbrooke, se trouva suffoquée au troisième palier et elle dut redescendre sans avoir satisfait sa curiosité.

Quant au jeune Indien, élevé à Londres, que mon fils avait conduit à une exposition d'art esquimau au Centre Marcotte, il s'exclama: "Is that all...!" Non qu'il n'ait apprécié ce qu'il avait vu, au contraire, mais il croyait pouvoir par la suite enfilier des galeries de "Beaux-Arts".

Ces expériences et d'autres m'avaient incitée à réfléchir sur les désagréments de cette dispersion de nos diverses collections artistiques et autres dans une ville de dimension moyenne comme Sherbrooke. Je ne connais pas les circonstances qui ont présidé à ces installations aux quatre coins de la ville ni les raisons qui les figent dans leur présente situation peu valorisante, mais je sais maintenant qu'il y aurait une solution possible à ce problème. Comme le dit Madame Suzanne Boisvert-Breuleux: "Pourquoi la ville de Sherbrooke ne posséderait-elle pas un complexe des Arts qui rassemblerait sous un même toit ou tout au moins sur un même site toutes les richesses acquises".

Loin de moi l'idée de critiquer les présents locaux pour le seul plaisir de critiquer. Ils ne doivent certainement pas satisfaire les organisateurs et tous ces dévoués bénévoles qui prêtent leur concours efficace et généreux. Mais puisqu'il y a une solution à l'horizon, n'y aurait-il pas lieu de prier ensemble le gouvernement en passant par son médiateur régional afin qu'il offre à notre cité une réponse adéquate à ce morcellement ennuyeux?

Marie Bernard

Avis aux lecteurs

La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les éditer. Chaque lettre doit être signée et com-

porter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls le nom de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

la tribune les opinions...les documents...les analyses...les sondages...

OPINION DES LECTEURS

Le service postal en milieu rural

Plusieurs informations erronées vous sont parvenues dernièrement concernant le plan général de la Société canadienne des postes et plus spécifiquement l'aspect ayant trait à la rationalisation du service en milieu rural.

Le plan général de la Société ne signifie absolument pas la fin du service postal en milieu rural. Au contraire,

au cours des dix prochaines années, nous confierons au secteur privé la plupart de nos services au détail. Nous entendons procéder par étapes, en tenant compte des besoins. Ce changement sera bénéfique autant pour la clientèle que pour la Société, car d'une part, nous pourrions réduire considérablement les coûts qu'entraîne le maintien

d'un tel réseau, et d'autre part, les clients auront plus facilement accès aux produits et aux services postaux.

J'estime important de souligner que dans la grande majorité des petites villes et des villages, la Société ne fera que modifier la façon et les endroits où les services seront offerts dans la localité, rendant ainsi plus ac-

cessibles ces produits et services à toute la clientèle. Les buts visés, en l'occurrence, seront les suivants: préserver l'identité collective et maintenir sur place les services de vente au détail et de livraison.

Les rares fois où la Société fusionnera des bureaux de poste, les clients continueront généralement de recevoir leur courrier dans leur localité, soit par des boîtes postales multiples, soit par des Superboîtes. La Société cherchera en outre à établir un point de service au détail, en faisant appel aux ressources du secteur privé, maintenant ainsi sa présence dans tout le pays.

En réponse aux questions soulevées aux séances du Comité parlementaire, le président-directeur général de la Société, monsieur Donald Lander, a fait savoir que la Société s'engageait à fournir aux députés et aux clients des Postes un préavis d'au moins 90 jours sur les ajustements de service proposés. Au cours de cette période, la Société consultera les résidents pour déterminer le genre de service qu'ils préféreraient recevoir en remplacement.

La Société gardera le contact avec ses maîtres de poste, les médias locaux et les conseils municipaux, pour s'assurer que l'information diffusée par différentes sources au cours des dernières semaines soit rectifiée.

J'ose espérer que la présente lettre clarifiera la position de la Société canadienne des postes et qu'elle vous sera utile pour répondre aux craintes exprimées par vos lecteurs.

Andrée Gagné
Direction des Communications
Division de Québec

Des images qui font du bien

C'est en fin d'après-midi dimanche dernier que la télévision m'a montré les plus belles et plus fraîches images depuis longtemps. Pas besoin de vous dire que ce n'est pas dans un téléroman de Radio-Canada ou de Télé-Métropole que j'ai vu cette scène merveilleuse, mais à la télévision américaine, durant un reportage de sport.

L'image? Celle d'une femme qui se réjouissait avec un bel enthousiasme de la victoire de son mari, Payne Stewart, lors d'un tournoi de golf. Et celle de la petite fille du couple qui elle aussi manifestait sa joie. Vous direz que c'est facile d'avoir l'air heureuse quand son mari

vient de remporter un gros montant d'argent? Je vous répondrai que c'est tellement rare que la télévision nous montre une famille heureuse au lieu de passer son temps à nous parler des dangers du SIDA, du confort et de la sécurité du condom, de la montée des divorces et des avortements.

On voyait que ce n'était pas l'argent qui lui causait cette explosion de joie, mais la satisfaction de voir son mari être le meilleur. Pour une fois, cette joie toute simple n'était pas fabriquée par un réalisateur, n'était pas artificielle, elle était spontanée. Ça m'a fait du bien.

Claudette Beaubien

Comment-jêûnez-vous en Carême?

Quelles pénitences, quels sacrifices ferons-nous? Quel que soit l'âge, choisissons les pénitences qui aideront notre santé.

Vous aimez sucré, beaucoup sucré?

Vous aimez salé, beaucoup salé?

Sucrez et salez beaucoup moins; vous éviterez d'aller à l'hôpital.

Vous aimez le gras; ce n'est jamais trop gras? Pendant le Carême, mangez moins gras; mangez maigre; et, avant que le Carême finisse, vous allez dire: "Je me sens bien. Vous allez vous trouver plus beau dans votre miroir."

Essayez; vous verrez. C'est pour le corps; et pour la santé de l'âme, y a-t-il un régime? Oui, et ce n'est pas déplaçant. Notre âme est à l'image de Dieu; elle se nourrit de vérité et de lumière. On ne trouve pas ça à l'épicerie, ni à la phar-

macie. C'est gratuit. Une prière au lever, une prière au coucher. Un beau signe de croix avant et après le repas. Une bonne lecture qui donne de bonnes pensées. Si je suis devant la T.V. choisir une émission instructive, édifiante; s'il y en a. Si je puis assister au Saint-Sacrifice de la messe, c'est ce qu'il y a de mieux, pour la santé de l'âme.

Y a-t-il longtemps que vous avez fait l'exercice du Chemin de la Croix?

Si je suis malin, si je m'enrage souvent; ça va me calmer, m'adoucir. Ça, aussi, c'est très bon pour la santé du corps; la douceur, la bonne humeur.

J'oubliais; êtes-vous un gros fumeur? Je n'ai rien à dire; vous savez quoi faire.

Abbé Antonio Arsenault, prêtre,
St-Gervais, Bellechasse

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RPS HATLEY DISTRIBUTION (CANADA) INC.

Un distributeur en pièces d'équipements lourds pour l'est du Canada, est en pleine expansion et requiert les services d'un:

RESPONSABLE D'ENTREPOT

- Fonctions:
- responsable de la réception des pièces
 - expédition de shipments (préparation, emballage et étiquetage)
 - vérification et organisation de l'inventaire
 - diverses tâches d'entretien d'entrepôt.

- Qualifications:
- une expérience en réception et expédition
 - bilinguisme un atout
 - détenir permis de conduire permettant conduite de fork-lift
 - être responsable, avoir sens d'initiative et esprit d'équipe.

Pour un rendez-vous communiquez avec Diane Braun: 819-864-4296 20251

564-5450

Entrepreneur général cherche un **SURINTENDANT** avec expérience pour rénovation d'un centre d'achats à Rock Forest. Appelez à frais virés: **Quadran Construction (514) 487-6680**

ACHETEUR COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

Compagnie spécialisée dans le domaine de l'électronique et oeuvrant à l'échelle nationale, recherche un acheteur pour prendre la tête du service de l'approvisionnement dans leur département de fabrication qui est situé dans l'ouest de l'île de Montréal et qui se trouve en pleine expansion. Le candidat(e) doit posséder une bonne connaissance du marché et avoir à son crédit un minimum de 10 ans d'expérience de l'approvisionnement dans le domaine électronique.

Il sera responsable de tous les achats reliés au département de fabrication et toutes les tâches s'y rattachant. Une bonne connaissance de la langue anglaise est un atout. Programme complet de bénéfices marginaux. Veuillez soumettre votre curriculum vitae en toute confiance en écrivant à:

Casier 61, la Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qué.
J1K 2X8

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

Service du personnel **TECHNICIEN EN TRANSPORT SCOLAIRE**

Le rôle de ce corps d'emploi consiste à assister le coordonnateur au transport en exécutant des fonctions techniques telles que:

- l'élaboration des circuits
- la programmation des horaires
- l'élaboration et la surveillance des règlements et des contrats de transport scolaire
- l'exercice des fonctions d'inspecteur en transport
- la participation à la préparation des prévisions budgétaires
- l'attribution de contrats de transport complémentaire.

QUALIFICATIONS:

- détenir un diplôme d'études collégiales avec spécialisation en administration
- remarque: une connaissance de l'informatique serait un atout dans le choix du candidat.

SALAIRE: de 9,99\$ à 15,06\$/l'heure selon l'expérience (en révision).

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir sa demande écrite au plus tard le 27 mars 1987 à:

La Commission Scolaire Catholique de Sherbrooke
a/s M. Julien Bergeron
Coordonnateur
Service du personnel
2955, boulevard Université
Sherbrooke, Qc. J1K 2Y3

HABITATIONS POPULAIRES DESJARDINS DU CENTRE DU QUEBEC

recherche un **CONCIERGE RESIDENT**

pour un immeuble de 87 logements pour personnes retraitées et semi-retraitées, situé à Drummondville.

- Fonctions:
- entretien général de l'immeuble et du terrain
 - maintenir les contacts avec les divers fournisseurs
 - tenue de livres comptables et travail général de bureau.

- Exigences:
- être résident de l'immeuble dans les 3 mois suivant la date d'engagement
 - expérience dans le domaine de la conciergerie à logements multiples
 - habileté à effectuer divers travaux d'entretien et de bricolage
 - avoir certaines connaissances de base en comptabilité
 - disponibilité à travailler à partir du 1er mai 1987
 - un couple serait un atout.

Rémunération selon l'expérience. Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 27 mars 1987 à:

HABITATIONS POPULAIRES DESJARDINS DU CENTRE DU QUEBEC
a/s Lionel Traversy
82, Des Casernes, bureau 2
Trois-Rivières, Qué., J9A 1X2

VENTE

POUR TOUT LE MOIS DE MARS

DOUILLETES COUVRE-LITS

25%

DE RABAIS

GRAND CHOIX EN MAGASIN

TOUS LES TISSUS EN MAGASIN RÉDUITS DE **25%**

Dentelle, valence, voile, coton, panneaux.

DÉPARTEMENT DE SALLE DE BAINS

15% DE RABAIS sur tous les accessoires

LOT DE RIDEAUX 1/2 DE DOUCHE **PRIX**

STORES VERTICAUX EN TISSU, 5 couleurs, grandeur porte patio

79⁹⁵ Valence incluse

STORES VERTICAUX VINYLE P.V.C. 75" largeur x 84" hauteur, 5 couleurs.

69⁹⁵ Valence incluse

VERTIFLEX SUR MESURES draco

50% DE RABAIS

HORIZONTALAUX Bali Mini Micro DE RABAIS 50%

RAYMOND LEMIEUX INC.
26, ALEXANDRE, SHERBROOKE

VISA MasterCard

THÈME XVI

DEVENEZ
ENTREPRENEUR(E)

ORGANISÉ PAR PRO-GESTION ESTRIE INC.
ET LA DIRECTION RÉGIONALE DU MINISTÈRE
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

N.B. Tout au long de ce projet le générique masculin sera utilisé
sans aucune discrimination dans le but d'alléger le texte.

une présentation de **la tribune**

Introduction

Depuis quinze parutions déjà, nous vous proposons de devenir entrepreneur. Vous avez pu prendre connaissance, dans un premier bloc, de quoi il s'agit lorsqu'il est question d'entreprise, d'entrepreneurship, des ressources du milieu et des contraintes gouvernementales. Dans un second bloc, vous avez pu suivre l'itinéraire systématique du montage d'un projet concret d'entreprise. Depuis deux semaines, vous êtes

amenés à réfléchir sur le pourquoi de votre implication comme entrepreneur à titre individuel ou autrement. Aujourd'hui, c'est le point final à l'aventure et comme vous, nous concluons que "nous faisons tous partie de la solution".

Nous faisons nécessairement partie de la solution

L'Entrepreneurship: Solution de rechange ou piste valable de survie pour les années à venir?

"La vraie source de richesse d'une société moderne n'est pas seulement sa productivité, son produit naturel brut ou ses biens tangibles, mais l'intelligence créative de ses citoyens. Trop longtemps, nous avons investi le meilleur de nos énergies dans la poursuite désordonnée de buts secondaires, espérant trouver la satisfaction qui ne peut venir que de la réalisation de soi. Désormais, la possibilité nous est offerte pour façonner un monde plus libre dans lequel existera un nouvel esprit d'entrepreneurship." (*) Ces mots de Marilyn Ferguson datent de six ans mais leur résonance n'en demeure pas moins importante aujourd'hui.

Il est indéniable que la société québécoise se trouve confrontée à des problèmes économiques importants parmi lesquels la pénurie d'emplois apparaît comme un des plus graves et des plus urgents à résoudre. En fait depuis des années, nous en étions arrivés à croire qu'il y avait effectivement deux sources principales de création d'emplois et de développement économique soit: la grande entreprise et l'Etat (le gouvernement). Il semble pourtant que l'heure soit venue de remettre sérieusement en cause la capacité de ces deux types d'institutions ou d'organisations, d'être le moteur principal d'une relance économique à moyen et à plus long terme. En effet, examinons de plus près ce qu'il en est de ces deux macro-structures.

1. La grande entreprise:

Pendant des années, elle a été la mieux placée pour nourrir l'économie. Cependant, force nous est de constater qu'elle est présentement en déclin, du moins en matière de création d'emplois. L'importance de sa taille, la complexité de son type d'organisation et de gestion, la multiplicité de ses réseaux et de ses niveaux de prises de décision ne lui permettent pas la souplesse nécessaire pour réagir aussi rapidement qu'il le faudrait aux nouveaux besoins et aux exigences grandissantes d'un marché en constants remous. De fait, ce que la grande entreprise peut sembler gagner en production de masse et, par conséquent, en économie d'échelle, elle le perd en flexibilité et en adaptation aux nouvelles attentes des marchés potentiels. De plus, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la grande entreprise n'est pas le terrain le plus propice à l'innovation. A ce titre, les petites entreprises sont beaucoup plus créatrices. Enfin, avec l'avènement et l'implantation sans cesse grandissante de nouvelles technologies, elles réussissent à produire plus avec un nombre de plus en plus restreint de travailleurs. Il serait illusoire par conséquent de croire que la majorité des nouveaux emplois qui seront créés dans l'avenir seront l'apanage de la grande entreprise. Chez nous, les statistiques sont très révélatrices à cet effet: comme nous l'avons vu dans les articles précédents.

2. L'Etat:

Pendant des années, notre système gouvernemental a été en constante expansion et s'est avéré une source importante de création d'emplois pour un fort pourcentage de Québécois. Qui d'entre nous n'a pas, dans sa famille ou dans ses amis, bon nombre de personnes qui ont fait carrière à travers l'appareil gouvernemental et qui croyaient pouvoir compter sur ce dernier pour leur offrir sécurité d'emploi et de revenu? Actuellement, loin d'être en expansion, notre système gouvernemental a amorcé un processus de récession et de rationalisation. L'Etat ne peut définitivement plus être envisagé comme le pourvoyeur d'emplois et le "macro-employeur" qu'il a été pendant des années. Il ne faut surtout plus croire qu'il pourra agir comme acteur principal dans la lutte qu'il faudra mener pour assurer notre survie économique. A ce titre, l'Etat pourra jouer un rôle de support et nous serons les acteurs principaux de ce nouveau économique qu'il nous reste à inventer.

Cette impossibilité de continuer à compter sur l'Etat et la grande entreprise pour assurer notre santé économique et par conséquent sociale nous démontre clairement l'urgence, pour notre société, de partir à la recherche de nouvelles façons de nous adapter, de travailler et plus globalement d'entreprendre. En fait, notre mission à partir de maintenant devra s'articuler autour de la quête suivante: redynamiser notre économie et notre société en pratiquant l'innovation systématique, en favorisant la motivation individuelle et en créant de nouvelles valeurs et nouvelles satisfactions. Le développement de notre "entrepreneurship" constitue certainement l'élément fondamental susceptible de réanimer et de redynamiser notre économie. En effet, notre credo pour les années à venir pourrait se traduire par "CRÉER - INVENTER - ENTREPRENDRE". L'impact important de l'innovation se répercute à la fois dans notre économie et notre société, en modifiant nos habitudes et notre comportement, mais également en nous offrant des opportunités que nous nous devons de développer. Prendre conscience de l'importance de ce mouvement pour notre société ne peut se faire qu'avec l'acceptation de chacun d'entre nous. La société de demain sera celle que nous voudrions bien développer. Nous la bâtissons dès aujourd'hui. L'adhésion et la participation de chacun sont essentielles.

La ressource humaine est forcément à la base d'une démarche vers un Québec plus entrepreneurial

1. L'homme: source d'entrepreneurship

Différentes définitions de l'entrepreneurship ont été élaborées par plusieurs chercheurs. Plutôt que de s'attarder à n'en considérer qu'une seule, il nous semble beaucoup plus important de souligner les éléments-clés qui apparaissent dans la majorité d'entre elles. On y parle de "créer", "d'inventer", "d'implanter de nouvelles solutions pour de nouveaux besoins", de "mettre sur pied", de "développer de nouveaux produits et services", "d'innovation". Les entrepreneurs doivent innover. L'innovation est l'instrument spécifique de l'entrepreneurship. L'entrepreneurship est l'acte qui transforme des ressources dans le but de créer de la richesse. C'est l'art de transformer une idée en réalité. C'est la capacité de s'engager à trouver des solutions simples à des problèmes complexes, l'aptitude à savoir puiser en soi les ressources et l'énergie nécessaires pour créer, inventer, découvrir de nouvelles façons de faire. Enfin, ceci n'est possible que si l'homme a confiance en sa capacité à exercer du pouvoir sur son environnement. L'homme, la ressource humaine se trouve donc au cœur même de l'entrepreneurship.

2. Nous faisons nécessairement partie de la solution

Depuis trop longtemps, nous restons passifs devant les problèmes économiques de plus en plus nombreux qui se posent à nous, et attendons de voir ce qui va se passer ailleurs dans le monde, en espérant que l'on va nous servir un beau matin des solutions toutes faites sur un plateau d'argent. Nous attendons que les choses s'arrangent d'elles-mêmes ou encore que nos gouvernements se mettent tout à coup à faire des miracles. Pourtant, nos gouvernements sont loin d'être tout-puissants et sans l'effort collectif, l'ensemble de chacune de nos forces, ils ne peuvent rien. Nous avons l'air d'attendre que l'orage passe. Et s'il ne passait pas? Ne ferions-nous pas mieux de développer des stratégies pour apprendre à l'affronter et à le dompter? Comme dans plusieurs autres sphères dans lesquelles évolue l'être humain, il est primordial de prendre conscience qu'il ne nous arrivera dans le domaine économique, que ce que nous prendrons la décision de faire arriver.

Une des manifestations d'un plus grand entrepreneurship qui aurait justement pour effet de réouvrir le travail aux membres de notre société, consisterait sûrement à augmenter notre bassin de petites et moyennes entreprises. Certains diront là qu'il est trop facile de renvoyer la balle aux gens de la population et de leur demander d'être plus autonomes et de créer de nouvelles entreprises. Pourtant, si l'on ne peut plus compter d'emblée sur la grande entreprise et le gouvernement pour redynamiser notre économie, l'avènement d'un secteur plus fort et plus considérable de petites et moyennes entreprises mérite d'être considéré comme une alternative valable.

La ressource humaine est en passe de devenir notre plus grande "ressource naturelle". Des milliers de jeunes sortent actuellement de nos collèges et de nos universités, nantis de multiples diplômes, riches d'un savoir scientifique, qu'ils essaient de faire valoir dans une économie devenue terriblement exigeante. Ce potentiel de travailleurs instruits et compétents dont à besoin notre société est disponible. Et pourtant, ce n'est pas suffisant, car la vie est beaucoup plus qu'un énorme amas de connaissances. Elle est l'interaction entre les différents membres de la société. Et seule cette interaction permet de réussir ce que nous voulons réaliser et avec qui nous voulons le faire. Peut-être manquons-nous là l'essentiel quand on oublie d'apprendre à nos diplômés qui ils sont, quand on oublie également de leur faire découvrir le potentiel qu'ils abritent et surtout quand on ne les incite pas à prendre conscience de l'énorme responsabilité sociale qu'ils partagent avec l'ensemble des autres travailleurs instruits. De la même façon que posséder un appareil photographique très sophistiqué et une solide théorie sur la façon de prendre des photos ne fait pas nécessairement du photographe un artiste, avoir en main beaucoup de connaissances, de théories et de compétences ne fait pas nécessairement de nous des "créateurs".

Loin de nous décourager, cette perspective d'avoir peut-être mal manœuvré ou orienté notre bateau devrait plutôt nous inciter à relever nos manches et à affronter le défi qui consistera à semer le germe d'un nouvel esprit d'entrepreneurship. Effectivement, si l'on veut exploiter au maximum cette richesse naturelle constituée par la ressource humaine, il faudra trouver des moyens pour:

1. Dépister les entrepreneurs potentiels.
2. Permettre à certains individus de se découvrir comme de "possibles entrepreneurs".
3. Encourager et supporter ceux et celles qui manifestent des désirs d'entreprendre.
4. Offrir plus d'aide et de support aux entrepreneurs déjà propriétaires de petites et de moyennes entreprises.

Dans des sociétés où les compétences se font de plus en plus grandes, c'est le dynamisme des personnes en place, des ressources humaines, qui fera ressortir les gagnants. Il ne s'agit plus simplement de savoir bien faire les choses, il faut être capable d'apporter "un petit quelque chose de plus" qui fera la différence entre le satisfaisant et l'excellent.

Notre bassin de ressources humaines actuel est constitué d'une multitude de talents, d'expertises et de compétences peu ou mal exploités.

La situation économique actuelle et la difficulté de trouver du travail sont sûrement à la base de l'immobilisme et de l'inertie qui semblent en train de s'installer dans notre bassin de ressources humaines disponibles.

En effet, d'un côté, nous nous trouvons devant une masse importante de jeunes diplômés incapables de faire valoir leur savoir et leur savoir-faire et d'acquiescer par le fait même une expertise et une compétence valables dans leurs champs de spécialisation. De l'autre côté, nous disposons d'une masse de travailleurs plus âgés, bien formés pour une bonne partie d'entre eux. Certains ont perdu leur emploi dans la meute de changements qui sont venus perturber notre climat économique. D'autres, qu'on considère comme les mieux nantis, occupent depuis plusieurs années le même emploi. Ils ont acquis une solide expérience et seraient sûrement aptes à assumer d'autres défis ou d'autres responsabilités de façon à poursuivre leur développement. Ils sentent qu'ils pourraient faire plus, être plus utiles mais ils s'accrochent désespérément à leur situation, conscients du fait que la mobilité devient de plus en plus difficile. Plusieurs d'entre eux sont devenus carrément insatisfaits de leur développement personnel parce qu'ils ont peur de prendre certains risques et que l'énergie dont ils disposent, ne parvient pas à circuler.

Et quand l'énergie ne circule plus, ne risque-t-on pas que la vie s'éteigne? Il y a là un défi important pour notre société de trouver des façons de refaire circuler une énergie productive, source de vie et de renouveau économique. Et ce n'est pourtant pas le carburant qui manque, nous sommes riches de ressources humaines qualifiées. Enfin, si l'insécurité et l'insatisfaction constituent souvent le catalyseur pour faire le saut vers la création d'entreprises, ne sommes-nous pas assis là sur un baril de poudre?

Nous n'avons plus le choix: il nous faut nous-mêmes entreprendre, découvrir de nouvelles façons d'envisager notre avenir. Si la jeunesse diplômée fait partie de notre richesse future, il faut être conscient que la création d'entreprise semble mieux réussir aux personnes possédant une solide expérience dans leur secteur d'activités. Aussi, sera-t-il souhaitable dans l'avenir de cibler particulièrement la partie de la population qui, bien armée sur le plan du savoir et de l'expertise, se retrouve bien assise dans une fonction de travail et pas forcément satisfaite de sa situation actuelle. Faudrait-il penser à instaurer pour cette dernière un système de "prime de séparation" destiné à ceux qui auraient le goût d'entreprendre? Faudrait-il revoir nos politiques sociales inter-découragement à l'entreprise?

En fait, plusieurs autres questions et possibilités restent à explorer. Dans ce champ de questionnement tout reste à faire. Au cours des années à venir le principal défi sera d'y trouver des réponses nouvelles.

Les petites et moyennes entreprises: Un milieu propice à l'épanouissement de la ressource humaine

1. Changements dans les valeurs du travailleur

Pendant des années, au Québec, la scolarisation était moins développée qu'aujourd'hui et plusieurs travailleurs attendaient en priorité de l'entreprise salaire et sécurité matérielle. Les choses ont bien changé. Notre génération actuelle de salariés est pleine à craquer de connaissances scolaires et techniques. On ne travaille plus seulement pour survivre et manger. De plus en plus, on parle de qualité de vie au travail, de réalisation de soi, d'actualisation. Nous sommes entrés irréversiblement dans une ère où l'individu réclame la possibilité de prendre sa place et de se réaliser tant sur le plan personnel que professionnel. Pour la plupart de ces individus, ces deux plans de réalisation ne peuvent être qu'interreliés entre eux. Il en va de même ailleurs. Archer et Serieux écrivent d'ailleurs dans l'Entreprise du 3e type: "Toutes les analyses sociologiques le confirment, les salariés d'aujourd'hui, de plus en plus nombreux, veulent évoluer dans une organisation vivante, ils veulent faire un travail utile dans une entreprise transparente, ils recherchent un environnement convivial et par-dessus tout, ils ressentent le besoin d'utiliser leurs connaissances et leur imagination pour pouvoir améliorer leur cadre de vie et les résultats de leur activité, grâce notamment, à une marge importante d'initiatives. Ils refusent enfin de plus en plus les idéologies, les systèmes tout faits, ils veulent participer à la construction de leur environnement et à l'arrangement de leur vie." (2)

Il semble qu'il en va de même aux Etats-Unis. En effet, un article "The New Corporate Elite" (3) publié en janvier 1985, fait état de changements importants dans les valeurs des nouveaux entrepreneurs. Il semble en effet, qu'il y ait de moins en moins d'hommes et de femmes prêts à adopter d'emblée les systèmes de valeurs et de règles mis sur pied par les très grandes entreprises. Et lorsque ces dernières ne leur permettent plus de demeurer des individus à part entière et d'exploiter leur potentiel, elles décident carrément de sortir du système et d'aller ailleurs mettre sur pied une autre entreprise cadrant mieux avec leurs aspirations. Bref, l'entreprise qui ne permet pas à chacun d'exploiter son potentiel entrepreneurial, risque de voir sortir de ses rangs ses meilleurs éléments en termes d'initiative et de créativité.

Ces changements importants dans les valeurs ne peuvent que nous amener à explorer les avantages certains que possèdent les petites et moyennes entreprises comme sources de réponse à ces nouveaux besoins.

2. La PME: une réponse possible à de nouveaux besoins de l'entrepreneur potentiel

Posséder sa petite entreprise ou accéder à une situation de travail indépendant représente beaucoup plus que le fait de réaliser un rêve ou de satisfaire une fantaisie. Pour plusieurs individus, cette activité permettra de répondre à plusieurs besoins, dont les plus importants sont les suivants:

a) Solution à une frustration due au travail actuel ou à certaines conditions

Lorsque dans son travail actuel, l'employé ne peut plus mettre à profit ses idées ou sa créativité, il essaiera souvent de les mettre à l'épreuve en créant sa propre entreprise. D'autres conditions peuvent également pousser un individu à régler certaines frustrations en se créant un cadre de travail qui lui convient.

b) Besoin d'indépendance et d'autonomie

Le désir d'être son propre patron, d'être celui qui prend les décisions majeures, est une des raisons les plus souvent invoquées par celui qui prend la décision d'entreprendre. Comme le dit J.M. Toulouse: "La situation de patron, ne fut-ce que d'une entreprise de faible importance, répond aux aspirations de plusieurs esprits audacieux et imaginatifs pour lesquels le cadre le plus propice pour s'accomplir et satisfaire leur égo est encore la PME." (4)

c) Besoin de maîtriser les événements

L'ensemble des recherches affirmant que le créateur d'une nouvelle entreprise est forcément une personne persuadée qu'elle a beaucoup de pouvoir sur son environnement. Non seulement conscient du fait qu'il peut influencer le cours des événements, le nouvel entrepreneur ira jusqu'à prouver qu'il croit pouvoir les maîtriser. Pour plusieurs entrepreneurs, la participation à la mission sociale semble être un facteur de satisfaction important. Ils ont l'impression de n'être pas entraînés par le courant mais plutôt d'être partie prenante de ce dernier. Plutôt diriger les événements, que se laisser diriger par eux.

d) Besoin de créer, d'inventer et de s'assumer dans un cadre qui lui ressemble

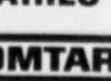
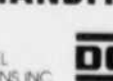
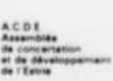
L'entrepreneur s'identifie très fort à son entreprise. Il a souvent avec cette dernière un lien émotionnel très intense surtout au stade d'implantation. Il évolue dans un cadre dont les seules limites sont celles qui s'imposent et qui lui permettent d'explorer de nouvelles idées ou de nouvelles façons de faire.

e) Besoin d'accomplissement de soi

La grande organisation ne semblant plus offrir de réponse satisfaisante aux besoins d'accomplissement des individus, il semble que ces derniers soient de plus en plus enclins à sortir du système pour créer de nombreuses petites entreprises plus adaptées à leurs besoins. Selon Macrae (5), les nouveaux entrepreneurs considèrent que c'est un de leurs droits fondamentaux que de pouvoir utiliser leur éducation et leurs talents, non seulement pour améliorer leur style de vie mais aussi pour se créer un style de travail conforme à leurs ambitions dans la vie. Ils éprouvent un vif besoin d'accomplissement à travers la responsabilité de prendre eux-mêmes des décisions, décisions qui peuvent comporter un certain risque, mais qui leur permet d'escompter, en cas de réussite, un gain encore plus élevé soit en argent soit autrement.

PARTENAIRES

Collège de Sherbrooke
et la
Faculté d'Administration
de l'Université de Sherbrooke



avec la collaboration des Ateliers de typographie Collette inc.

THÈME XVI

DEVENEZ
ENTREPRENEUR(E)ORGANISÉ PAR PRO-GESTION ESTRIE INC.
ET LA DIRECTION RÉGIONALE DU MINISTÈRE
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.N.B. Tout au long de ce projet le générique masculin sera utilisé
sans aucune discrimination dans le but d'alléger le texte.une présentation de **la tribune****3. La PME: un milieu de travail nouveau plus propice aux nouvelles aspirations des travailleurs**

L'entrepreneur doit être conscient que la PME permet de créer un milieu de travail nouveau plus propice aux nouvelles aspirations des travailleurs. Il doit donc être attentif à cette nouvelle réalité et veiller à ce que la structure PME réponde aussi aux besoins de ceux qui se joignent à lui dans l'entreprise.

Il est indéniable que, dans bien des cas, la grande entreprise, avec sa division des tâches et son extrême systématisation, a réussi à faire disparaître tout intérêt à l'ouvrier dans sa réalisation professionnelle. Face aux nouvelles attentes des travailleurs, la PME semble être de nature à répondre à plusieurs de ces dernières.

a) Besoins affectifs: Bon nombre de travailleurs ressentent actuellement des besoins d'ordre affectif dont les plus importants sont certainement ceux d'appartenance, de participation et de liens valables avec des individus qui sont importants pour eux. Dans une petite entreprise, les contacts du travailleur avec le ou les patrons sont plus faciles, les individus ont le sentiment d'offrir une participation et sont plus enclins à se lier entre eux. On parle souvent, chez les employés d'une PME, "d'avoir l'impression de faire partie d'une grande famille".

b) Besoin d'assumer des responsabilités et de prendre des initiatives: La division des tâches et l'organigramme étant de taille beaucoup plus restreinte dans une plus petite entreprise, il est plus facile pour chaque personne qui y travaille de bien situer son apport dans l'ensemble du travail effectué. Elle peut donc avoir le sentiment plus grand de jouer un rôle, d'être utile. Il lui est plus facile de faire valoir ses idées, de proposer certaines améliorations, les différents niveaux d'autorité et de délégation étant réduits à leur plus simple expression.

c) Besoins de se sentir quelqu'un: Dans une petite entreprise, le travailleur se trouve très près des centres de décision. Il peut facilement voir "le patron", entrer en contact avec lui. Il peut vendre ses idées, faire ses suggestions. Il peut également se permettre de nouer des relations interpersonnelles étroites avec ses compagnons de travail.

Les travailleurs s'identifient plus facilement à la petite entreprise, et y ont plus librement le sentiment d'être importants.

Une gestion maximale de la ressource humaine: Secret de la réussite des meilleures entreprises**Le nouveau credo des entreprises performantes américaines et japonaises qui réussissent**Selon Archier et Serieux, les entreprises qui gagneront la lutte industrielle sont celles qui sauront mobiliser leur **seule ressource déterminante, leurs ressources humaines**: les hommes. Un nouveau credo semble être systématiquement affirmé et vécu par les plus grandes entreprises performantes du Japon et des États-Unis. Il s'énonce comme suit: "Il faut mobiliser, chaque jour, les femmes et les hommes de l'entreprise, leur intelligence, leur imagination, leur cœur, leur esprit critique, leur goût du jeu, du rêve et de la qualité, leur talent de création, de communication, d'observation, bref leur richesse et leur diversité, cette mobilisation peut seule permettre la victoire dans un combat industriel dorénavant, de plus en plus âpre".

Dans "Le Prix de l'excellence" (9), Peters et Waterman démontrent très clairement que les entreprises qui réussissent le mieux sont celles qui appliquent ce credo, qui permettent à la ressource humaine de se sentir quelqu'un et d'être des "gagneurs". Il est particulièrement intéressant d'observer, que pour y arriver, elles ont souvent dû se donner des structures qui permettent de plus petites unités de décisions et de production. Bref, elles ont souvent dû se remanier en des sortes de conglomérats de "petites et moyennes entreprises" gravitant autour d'une entreprise maîtresse.

Cette constatation ne peut que nous inciter à réfléchir autour de l'importance, pour le propriétaire de PME, de mobiliser l'énergie incroyable qui peut lui être octroyée par ses ressources humaines.

- (1) FERGUSON Marilyn, *Les enfants du Versseau*, Editions Calmann-Lévy, Paris, 1981, 338 p.
- (2) ARCHIER, G., SERIEUX, H., *L'Entreprise du 3e type*, Editions du Seuil, Paris, 1984, 213 p.
- (3) Cover Story, *The New Corporate Elite*, *Business Week*, January 1985.
- (4) TOULOUSE, J.M., *L'Entrepreneurship au Québec*, Les Presses H.E.C., Montréal, 1979, 139 p.
- (5) MACRAE, N., *The coming entrepreneurial revolution: a survey*, *The Economist*, 25th December 1975, pp. 41-65.
- (6) PETERS, T., WATERMAN, R., *Le Prix de l'Excellence*, Harper & Row Publishers Inc., New York, 1982.

DERNIER RAPPEL**LE CONCOURS**

Pour encourager les participants(tes) à concrétiser leur projet d'entreprise, les meilleurs plans d'affaires, tels que jugés par le comité de sélection regroupant des gens d'affaires, des intervenants socio-économiques et des représentants d'organismes partenaires, mériteront des prix en argent et des mentions d'excellence.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:

Être inscrit(e) au cours "Devenez Entrepreneur(e)" et présenter un plan d'affaires tel que précisé dans le thème VIII.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DU PLAN D'AFFAIRES:
10 AVRIL 1987.Faites parvenir vos plans d'affaires à: **Pro-Gestion Estrie Inc.**
16, rue Wellington sud, bur. 207
Sherbrooke (Québec)
J1H 5C7**ATTESTATION:**

Les participants et participantes à ce cours auront la possibilité de recevoir deux types d'attestation émise par le Collège de Sherbrooke.

1. Attestation confirmant que vous avez suivi le cours "DEVENEZ ENTREPRENEUR(E)" — sera remise à toute personne s'étant inscrite au cours et ayant assisté à un minimum de deux (2) cliniques.
2. Attestation confirmant que vous avez suivi le cours "DEVENEZ ENTREPRENEUR(E)" et déposé un plan d'affaires.

LA JOURNÉE DU 2 MAI PROCHAIN:

La remise officielle des bourses d'excellence de 10 000\$ et de 5 000\$ se fera lors d'une activité spéciale tenue au Collège de Sherbrooke. Toutes les informations concernant cette journée seront communiquées par la poste aux personnes inscrites.

REMERCIEMENTS

Le comité organisateur du cours-concours "Devenez Entrepreneur(e)" tient à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans le projet.



Un merci bien sincère à nos collaborateurs: La Tribune, le Collège de Sherbrooke et la Faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke.

Toute notre reconnaissance à nos commanditaires qui ont contribué au succès de ce cours-concours: L'Assemblée de Concertation et de Développement de l'Estrie, les Caisses populaires de l'Estrie, la Chambre de Commerce de Sherbrooke, Les Conseillers Samson Bélaïr, le Crédit Industriel, Shermag Inc., la Société de Développement Industriel de Sherbrooke, La Tribune, Télé 7, CHLT-radio 63, CKSH-TV, K 900 et CITÉ-FM.

Nous désirons souligner l'excellente participation des gens d'affaires de notre région, des conférenciers, conférencières et de toutes les personnes-ressources dont les interventions ont contribué à la réussite du projet.

En dernier lieu, nous remercions tous les lecteurs de La Tribune qui ont manifesté un intérêt pour cette initiative et principalement les participants et participantes du cours-concours.

Grâce à vous tous, nous réussirons à faire de l'Estrie une région de plus en plus entrepreneuriale.

Conçu par la  Faculté des Sciences de
l'Administration de l'Université Laval
sous la direction de M. Paul-A. Fortin,
adapté par Pro-Gestion Estrie inc. et la
Direction régionale de l'Estrie du
ministère de l'Industrie et du Commerce.INFORMATIONS
PRO-GESTION ESTRIE INC.
(819) 821-2257**la tribune**
CKSH
CHLT  63
K900Télé **7**
Sherbrooke
CITÉ-FM


la tribune de tout... et de tous...

Carnet communautaire

Une soirée dansante aura lieu demain, de 21h 30 à 1h 30, au Domaine RSVP, à Sawyerville, au bénéfice de l'école primaire de Cookshire.

— O —

Une conférence de Louise Nadeau, responsable du Certificat de Toxicomanies de l'Université de Montréal et parrainée par le projet Elixir et le Centre des femmes de l'Estrie, aura lieu vendredi à 17h, à l'Hôtel Le Baron, Salles d'Armes C, au 3200 King Ouest, à Sherbrooke.

Notes d'histoire

Né en Ecosse en 1846, il était très jeune lorsque ses parents, venus chercher fortune de ce côté-ci de l'océan Atlantique, se sont établis à Coaticook où son père est décédé quelques années après son arrivée. Il participe à la guerre de Sécession américaine dans les rangs des armées nordistes dont il joint les rangs à 16 ans. Démobilisé, il rentre au Canada où, profitant de la construction de la voie ferrée qui relie le Québec au Nouveau-Brunswick, il fait fortune comme entrepreneur forestier. En 1884, il s'installe à Lac-Mégantic dont il devient le premier maire l'année suivante. Homme d'affaires d'un dynamisme peu commun, aussi prodigue avec ses amis que dur avec ses débiteurs, il est mêlé indirectement, en 1889, au meurtre d'un chasseur de primes américain abattu par le fils d'un

immigrant écossais chassé de sa ferme parce qu'il est incapable de rembourser une dette. Il quitte Lac-Mégantic quelques années plus tard. Jusqu'à son décès, survenu en 1917, il continuera d'accroître sa fortune. Il est inhumé au cimetière de Stornoway.

Réponse à la question de jeudi: Henri-Myriel Gendreau.

La Tribune salue



Linda De Young, stagiaire de Développement et Paix.

AU LIEU DE GRATTER REGARDEZ DE L'AUTRE CÔTÉ.....

Ephémérides

Vendredi 20 mars 1987, 79ème jour de l'année.

Fêtes à souhaiter: Herbert (ermite en Angleterre, mort en 667), Svetlana, Wulfran.

Anniversaires historiques:

1886 — Une bombe à la Galerie Point-Show, sur les Champs-Élysées, à Paris, fait deux morts et 28 blessés; quelques instants plus tard, un engin est désamorcé à bord d'une rame du métro. — Le président Mitterrand nomme Jacques Chirac premier ministre. — Découverte, en Italie, d'un commerce de vin trafiqué au méthanol dont la consommation provoquera la mort d'une quinzaine de personnes.

1983 — Mise en eau du réservoir du barrage LG-4 à la Baie James.

1976 — Patricia Hearst est reconnue coupable de vol de banque.

1958 — Sept militaires meurent dans l'explosion d'un dépôt de munitions à Angus, en Ontario.

Ils sont nés un 20 mars:

Le premier ministre Brian Mulroney (48 ans)
Le poète latin Ovide (43 avant Jésus-Christ - 17 après Jésus-Christ)
L'écrivain norvégien Henrik Ibsen (1828-1906)
L'homme d'Etat britannique Neville Chamberlain (1869-1940)

PENSÉE DU JOUR:

Bien dire fait rire, bien faire fait taire. (E.Dacier)



Soyez juge
Par Me André Collard

Protection de la Charte des droits

La protection accordée par la Charte des droits et libertés canadienne s'étend-elle aux décisions du cabinet des ministres?

FAITS:

En 1984, le cabinet fédéral autorise les Etats-Unis à procéder aux essais des missiles de croisière sur le territoire canadien.

Une coalition fermée de différents groupements pacifistes conteste la légalité de cette décision du cabinet des ministres.

L'on prétend que les essais des missiles au Canada portent atteinte aux droits à la vie et à la sécurité des canadiens, puisqu'ils augmentent les dangers d'une guerre nucléaire.

QUESTION:

Avant de décider s'il y a atteinte aux droits à la vie et à la sécurité des canadiens, se pose la question à savoir si cette décision du cabinet de procéder aux essais est soumise à l'application de la charte?

DÉCISION:

La Cour décide que la protection accordée par la Charte des droits et libertés vise une telle décision. Même s'il s'agit d'une décision politique, il n'en demeure pas moins qu'une telle décision peut être examinée par le tribunal pour vérifier si elle respecte les droits et libertés garantis par la Charte.

Cependant, dans le présent cas, la Cour conclut que les droits à la vie et à la sécurité des canadiens ne sont pas violés par cette décision. Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à:

Centre Communautaire Juridique de l'Estrie
a / s: Denise Bachand
225 rue King ouest, bur. 234
Sherbrooke (Québec)
J1H 1P8

La vie dans les Cantons



Prix d'excellence

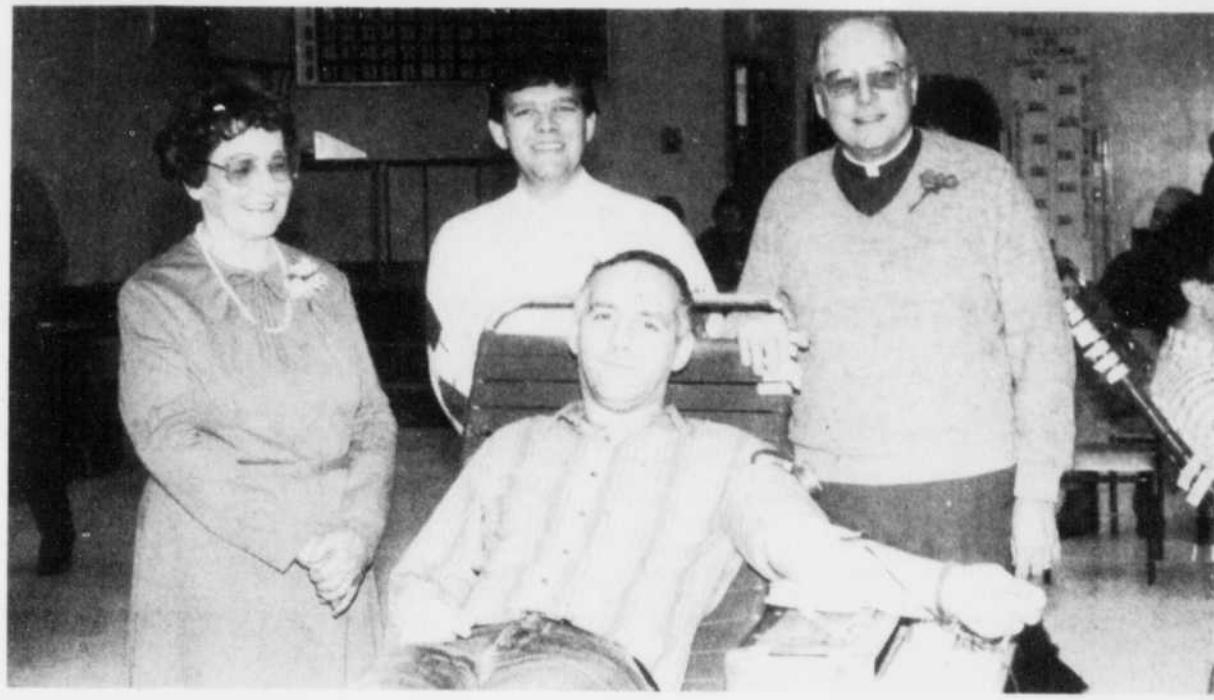
L'entreprise Waterville T.G. a dernièrement reçu de la compagnie Chrysler Motors le prix annuel de l'excellence de qualité pour la fabrication de ses joints d'étanchéité. Sur la photo prise lors de la remise du prix, on reconnaît Paul Calvi, vice-président et directeur-général de Waterville T.G., Louise Linder, directrice des achats aux pièces d'étanchéité chez Chrysler, Pierre Pothier, directeur du développement (Chrysler), Mario Larose, directeur de la production et Thomas Markey, président de Waterville T.G. Les employés de l'entreprise ont aussi assisté à la remise de cette mention qui confère à Waterville T.G. une longueur d'avance sur les autres sous-contractants qui transigent avec Chrysler Motors.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Clinique des Chevaliers

La clinique de sang annuelle organisée par le conseil 1950 des Chevaliers de Colomb de Richmond, en collaboration avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge, a connu beaucoup de succès alors que 211 personnes ont fait don de leur sang. Sur la photo, le président d'honneur de la clinique, le curé Roland Bacon, le président Guy Boutin, Mme Yolande Tremblay, bénévole et Jacques Tremblay, un donneur.

(Photo La Tribune par Guy Marchand)



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Le Club Lions à La Tribune

Plusieurs membres du Club Lions de Sherbrooke et leur compagne, ont été accueillis à La Tribune par le président, M. Yvon Dubé. M. Lionel Dalpé, directeur adjoint a été l'hôte de la visite des installations. Auparavant, le rédacteur en chef M. Jean Vigneault avait prononcé la conférence au souper mixte mensuel qui se tenait au Club Social. Cette photo nous fait voir dans l'ordre habituel, de bas en haut, Lionel Dalpé, Jacques Simoneau, Normand Ruel, Americo Leao, Richard Allaire, Claude Fortier, Carmen Garant, Paul Garant, Daniel Ber-

thiaume, Micheline Fortier, Robert de la Conception, Julie Vanasse, Carmen Bellefeuille, Carole de la Conception, Gaëtan Bellefeuille, président, Lions de Sherbrooke, Marcel Meunier, ex-gouverneur, Louise Girard, Réjeanne Meunier, Yvon Dubé, Claude Bisson, Mme Lucien Gamache, Dr Georges Saine, ex-gouverneur, Roger Girard, Lucien Gamache, Claude Bégin, secrétaire, Lions de Sherbrooke, Paul Labrie, Lionel Bilodeau, Rachelle Allaire, Lise Bilodeau, Régis Maltais et Andrée Maltais.

Les visites à La Tribune

LES ÉTOILES D'OR Club Notre-Dame du Rosaire

Des membres de "Les Étoiles d'Or", du Club Notre-Dame du Rosaire de Sherbrooke, étaient les hôtes du journal La Tribune dans le cadre des visites guidées dans les divers services. M. Gaston Lachapelle du service de la production explique, ci-contre, les particularités de son travail aux visiteurs qui sont, de gauche à droite: Mmes Juliette Lachance, Janine Delafontaine, Edna Dumoulin, Pauline Mercier, M. Wilfrid Turcotte, Mmes Gaby Granchamps, Cécile Gaudreau, Desneiges Poisson. Sur la 2e rangée dans le même ordre: MM. Joachim Mercier, Léon Gaudreau, Mme Béatrice Bélanger, M. Théodore Bélanger ainsi que Mmes Rose Turcotte et Noëlla Mercier.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

A travers le pays

• Prémsumé meurtrier du commis

MONTREAL (PC) — C'est devant le juge Jean Longtin, de la Cour des sessions, qu'a comparu hier John Grenier, accusé du meurtre prémédité du commis d'un dépanneur de Pointe-Saint-Charles abattu dans le magasin aux petites heures du matin mardi.

Le prévenu, âgé de 27 ans, arrêté la veille chez lui, rue Charlevoix, devra se présenter à nouveau devant le tribunal le 24 mars pour fixer une date pour son enquête préliminaire.

On sait qu'un caméra vidéo, dans le commerce a repris les

événements de mardi. Un individu s'est introduit chez le dépanneur et s'est dirigé vers les étalages au milieu du magasin. Le commis, Richard Dickey, père de famille de 46 ans, s'est approché et c'est alors que l'agresseur lui aurait asséné un coup de couteau dans le dos. Le malfaiteur aurait ensuite pris quelque \$100 de la caisse et des cigarettes, puis aurait quitté les lieux. La victime se serait alors péniblement levée et aurait actionné le système d'alarme près de la caisse. A ce moment, l'assaillant serait revenu sur ses pas pour achever sa victime.

• Pour faire plaisir à la clientèle

QUEBEC (PC) — C'est pour faire plaisir à leur clientèle que certains gérants de succursales de la Société des Alcools ont utilisé du matériel publicitaire rédigé en anglais seulement, a affirmé hier le ministre de l'Industrie et du Commerce Daniel Johnson, à l'Assemblée nationale.

M. Johnson, qui est le responsable de la SAQ, a souligné que l'affichage en anglais contrevient à la loi 101 et que des directives ont été émises pour mettre fin à cette pratique.

Selon lui, il faut se tourner vers

la délégation commerciale de l'Italie à Montréal si on veut trouver le responsable de la production de matériel publicitaire bilingue, car c'est la délégation qui a fourni, à l'occasion du Festival d'Italie, des sacs en anglais et en français.

Cependant, devait-il ajouter, "ce qui est en cause c'est le réflexe peut-être spontané, et peut-être moins spontané, peu importe, de gérants de succursales qui, étrangement, ont voulu faire plaisir à la clientèle et ont utilisé certains des sacs afin de faire des montages de placards publicitaires".

• Des étudiants ontariens turbulents

QUEBEC (PC) — Quelque 4.000 étudiants ontariens en relâche scolaire ont envahi la Vieille capitale cette semaine et donnent du fil à retordre aux hôteliers, au point où ceux-ci se mettent à souhaiter qu'ils aillent faire leur vie ailleurs.

Les deux quotidiens de Québec y consacraient d'ailleurs leurs manchettes d'hier.

Les étudiants l'avouent eux-mêmes dans ces articles: ils sont venus à Québec pour prendre un coup, draguer les filles et se défouler, à l'abri de leurs parents. Ils vivent ici un éternel "party", qui a débuté à leur arrivée et qui

n'arrêtera sans doute pas avant leur départ. Les bouteilles de bières vides qu'on trouve, ici et là, dans le dédale de rues du Vieux-Québec, en témoignent. Mais il y a pire.

Non seulement les adolescents s'amuse, mais ils saccagent. Téléviseurs cassés, fauteuils brûlés, tapisseries arrachées sont quelques exemples à l'actif des ces jeunes, qui semblent en outre être portés sur la bagarre. Depuis dimanche, 16 d'entre eux ont été arrêtés par la police de la ville de Québec. Trois pour voies de fait, 10 pour atteinte à l'ordre public et trois pour ivresse.

• Aucun effet sur les caribous

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé a fait savoir, jeudi, que l'accident nucléaire de Tchernobyl n'a eu aucun effet dangereux sur les caribous canadiens.

On craignait que la viande du caribou ne soit radioactive, car il se nourrit surtout de lichens, qui absorbent facilement et emmagasinent la radioactivité.

Des études faites par les gou-

vernements fédéral et territorial ont cependant montré que la catastrophe de la centrale nucléaire soviétique, en avril dernier, n'a pas eu d'effets sur les caribous.

En fait, l'accident de Tchernobyl n'a augmenté la radioactivité chez les caribous que de 15 pour cent, n'atteignant même pas le niveau établi par le gouvernement comme étant dangereux.

• Embardée à Gander

GANDER, T.-N. (PC) — Un réacteur soviétique transportant 190 passagers et membres d'équipage a fait une embardée après s'être posé jeudi matin à l'aéroport de Gander. Une aile de l'appareil a fauché un banc de neige et le résultat que l'enveloppe métallique d'un des moteurs a été déchiqueté. Plusieurs balises lumineuses en bordure de la piste ont également été fauchées. Heureusement, aucun des 190 passagers et

membres d'équipage n'ont été blessés.

Le directeur de l'aéroport de Gander, M. John Pitman, a dit que le pilote est parvenu à ramener l'avion sur la piste et à rouler jusqu'au terminal.

Selon le directeur de l'aéroport, la piste était complètement dégagée et les conditions météorologiques étaient bonnes au moment de l'atterrissage.

• Des trains sur "tapis volants"

OTTAWA (PC) — Un chercheur du Conseil national de recherche à Ottawa vient de faire une découverte majeure qui pourrait à la fois révolutionner l'industrie des transports et permettre à la communauté scientifique de lever le voile sur le phénomène scientifique encore inexplicable de la supraconductivité (état de certains métaux qui n'offrent plus de résistance électrique à une température donnée).

Au point de vue pratique, cette découverte devrait d'ici un an ou deux permettre une plus grande utilisation des supraconducteurs (qui servaient surtout à des expériences de laboratoires) dans

l'industrie des transports et permettre la commercialisation de nouveaux trains ou métros ultrarapides à lévitation magnétique, "des trains qui volent sur des tapis volants", a indiqué hier le Dr Yvon Le Page, cristallographe au CNRC depuis neuf ans.

Au cours des derniers jours, il a réussi à trouver la structure cristalline de ce matériau supraconducteur conçu "par accident" il y a deux semaines lors d'une expérience dans les laboratoires de Bell Communications Research, situés au New Jersey, où un groupe de chercheurs a réussi à isoler un premier composé supraconducteur dans de l'azote liquide.

• Michel Girouard accusé

MONTREAL (PC) — Le procès de l'artiste Michel Girouard qui doit répondre de huit chefs d'accusation de fraude aux dépens de neuf personnes s'est ouvert hier devant le juge Roger Vincent, de la Cour des sessions de la paix, à Montréal.

Selon les premiers témoignages entendus, hier, Girouard aurait fraudé des distributeurs de produit esthétiques et des administrateurs d'instituts de beauté pour une dizaine de milliers de dollars entre les années 1982 et 1985.

Il ressort des dépositions des

plaignants que Girouard leur aurait proposé des contrats de publicité pour leurs produits dans des périodiques spécialisés, assortis de défilé de mode et de spectacles dans des hôtels de la Métropole.

Selon les plaignants, après avoir versé des acomptes parfois substantiels, ils n'entendaient plus parler de quoi que ce soit... ni publicité... ni défilés... rien...

Et en fin de journée, avant l'ajournement, le juge Roger Vincent a annoncé aux parties en cause que le procès était ajourné au 6 mai prochain.

• Prix de journalisme financier

TORONTO (PC) — Quatre francophones ont mérité des prix de journalisme financier, jeudi, décernés par le Toronto Press Club et la Banque royale du Canada.

Normand Rhéaume, de la revue Commerce, a remporté le prix de la section des documentaires pour les publications de moins de 50.000 de tirage.

La meilleure chronique a été rédigée par Mony Negrin, dans

l'hebdomadaire Finance. Ninon Gauthier, critique d'art, a réussi le meilleur texte économique d'une personne qui n'est pas journaliste dans Finance.

Guy Badaeus, caricaturiste au quotidien Le Droit, a dessiné la meilleure caricature économique.

Parmi les autres lauréats, on remarque Christopher Waddell, du Toronto Globe and Mail, dans la catégorie des reportages d'actualité.

Conseil général de l'aile québécoise du Parti conservateur

Les débats porteront avant tout sur la démocratisation du parti

par Marie TISON
OTTAWA (PC) — Le Parti conservateur devra se démocratiser et faire une plus grande place à ses militants.

C'est la position que présenteront dès ce soir un groupe de députés et de militants au Conseil général de l'aile québécoise du Parti conservateur.

Le Conseil général, qui se tiendra ce soir et demain à Québec, réunira plus de 700 députés et membres des associations de comté du Québec.

"Les débats porteront avant tout sur la démocratisation du parti, a déclaré hier le député de Mégantic-Compton-Stanstead François Gérin. Le Parti conservateur a besoin d'une réforme de ses structures et d'un retour à sa base".

M. Gérin a rappelé que le premier ministre Brian Mulroney avait lui-même déclaré qu'il faudrait rebâtir le parti en donnant aux membres l'occasion de se prononcer.

Un groupe de députés et de militants, comprenant M. Gérin, présenteront dès ce soir aux autres

participants un document à l'appui de cette réforme.

Il s'agira d'une quinzaine de citations du premier ministre, d'un permanent du parti, d'éditorialistes et de citations tirées de la constitution du parti qui vont toutes dans le sens d'une démocratisation du parti.

"Nous voulons que les aspirations de la base remontent au sommet, a déclaré hier le président de l'association du comté de Hochelaga-Maisonneuve, M. Omar Chick. Nous allons exiger des élus qu'ils soient plus disponibles à la population".

Le Conseil général constituera un forum idéal pour discuter d'un retour à la base, a soutenu M. Gérin.

Financement

Les députés québécois du Parti conservateur se sont inscrits dans la même ligne de pensée en adoptant à Laval en février dernier une résolution prévoyant un financement populaire du parti.

Plus d'un mois plus tard, le reste du parti ne s'est toujours pas pro-

noncé sur cette question.

Le député a été particulièrement critique à l'égard des structures actuelles du Parti conservateur, qui ne permettent pas aux militants de se prononcer sur les grandes orientations du parti.

Il n'existe pas d'instances, comme un congrès général, permettant la discussion et l'adoption de résolutions qui constituent le programme du parti, a-t-il déclaré.

"Les militants ne veulent pas se borner à porter des pancartes et à faire des appels le jour des élections, a soutenu M. Gérin. Ils veulent aussi participer au programme du parti".

Cette participation pourrait prendre la forme de congrès thématiques, régionaux, provinciaux et nationaux.

"Le membership au parti prendrait alors tout son sens", a expliqué M. Gérin.

Il a admis que ce projet risque de diluer quelque peu le pouvoir des dirigeants pour le redistribuer aux militants.

"Les gens qui ne sont pas d'accord n'ont qu'à prendre le bord", a-t-il lancé.



François Gérin

Appui du monde des affaires au libre-échange

TORONTO (PC) — Un groupe de personnalités influentes du monde des affaires canadien entreprendra sous peu une vaste campagne publique d'appui au libre-échange avec les Etats-Unis.

Sous la direction conjointe de l'ex-premier ministre conservateur albertain Peter Lougheed et de l'ex-ministre libéral des Finances à Ottawa, Donald Macdonald, des organismes comme la Chambre de commerce du Canada et l'Association canadienne des manufacturiers se sont associés pour fonder une organisation non-partisane dans le but de "sensibiliser la population" aux

retombées des échanges commerciaux avec les Etats-Unis et d'autres pays, comme l'a expliqué M. Lougheed en conférence de presse.

"La notion de négociation commerciale est quelque chose de très abstrait, a déclaré M. Macdonald. Nous allons essayer d'illustrer de façon plus tangible ce que cela représente pour le citoyen moyen."

On en sait très peu, toutefois, sur la stratégie qu'adoptera la nouvelle organisation, ou sur ses ressources financières.

L'Alliance canadienne pour le commerce et l'emploi, qui compte également parmi ses membres la

Fédération canadienne des hommes d'affaires indépendants, le Conseil des gens d'affaires sur les questions nationales et l'Association canadienne des consommateurs, n'a pas décidé si elle se servira d'annonces dans les pages des grands journaux ou à la télévision, a précisé M. Macdonald.

Selon le point de vue défendu par les co-présidents de l'Alliance, qui siègent tous deux aux conseils d'administrations de plusieurs grandes compagnies, les avantages d'un accord de libre-échange compenseront largement pour ses inconvénients.

Entretiens à Ottawa, la critique libérale du commerce Lloyd Axworthy a soutenu que ce projet de campagne montre que le secteur privé craint que M. Mulroney ne soit pas capable de "vendre" efficacement le libre-échange.

M. Axworthy s'est par ailleurs demandé s'il était opportun que les milieux d'affaires canadiens mettent à profit "leurs incroyables ressources financières" pour tenter d'influencer un débat politique important au Canada.

Lincoln scandalisé par les propos d'un sénateur américain

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois de l'Environnement Clifford Lincoln trouve malheureux les récents propos du sénateur américain Quentin Burdick dans le dossier des pluies acides.

Hier soir, alors qu'il prenait la parole au congrès annuel de la National Wildlife Federation, à Québec, le ministre Lincoln a repoussé les allégations du sénateur Burdick selon lesquelles les Canadiens n'auraient pas fait leur part pour réduire efficacement les émissions d'anhydride sulfureux qui sont responsables des pluies acides au Canada.

"C'est pas exact du tout", a déclaré M. Lincoln qui s'est par ailleurs montré scandalisé au sujet du marchandage évoqué par ce même sénateur américain.

Ce dernier a dit que les Etats-Unis pourraient se servir de ce dossier des pluies acides comme "bargaining chip" dans l'ensemble du dossier des négociations sur les échanges commerciaux Canada-États-Unis.

"Je trouve cela très malheureux, a affirmé M. Lincoln, car les pluies acides sont un sujet qui affecte les ressources naturelles et les ressources humaines et je ne pense pas que ça devrait servir de moyen de marchandage."

M. Lincoln a profité de cette tribune privilégiée pour rappeler aux Américains que le Canada et particulièrement le Québec ont fait "des pas de géant" pour enrayer les pluies acides.

Il a rappelé que le Québec avait devancé de quatre années sa cible qui est de réduire de 50 p.c. les émissions pour 1990 et que le Canada atteindra son objectif, lui, en 1994.

le nouveau concept du prêt-à-porter

La toute nouvelle
marchandise printemps-été
en magasin
offerte à

10% DE RABAIS
en plus de
prix surprise
sur place
à la
boutique

MARIE Elle

des

PROMENADES KING

2269, King ouest, 563-3888

CORRECTIONS

Cahier "Occasions-printemps chez Eaton, 2e Edition" encarté dans La Tribune, le mercredi 18 mars 1987.

Page B27 M: Minuterie Intermatic pour prise de courant, on devrait lire: s'éteint et s'allume une fois par jour.

B15 Q: Dinette 5 pièces, on devrait lire: 4 chaises métalliques or au fini chêne avec insertions cannées.

Veillez allouer un délai de 5 semaines pour la livraison.

Page couverture de Sklar-Peppler

1A: Canapé
1B: Causeuse
1B1: (Hors-photo) fauteuil

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.

EATON

AVEC LA TRIBUNE ON SAIT: "OU, COMMENT ET POURQUOI"

MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears La mode en fête, à la page 13, le format exact du baume après rasage et cologne Chaps est 22 ml et non pas 30; la valeur exacte aurait dû se lire 23,00 et non pas 35\$!

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS

MARIE Elle

20254x